



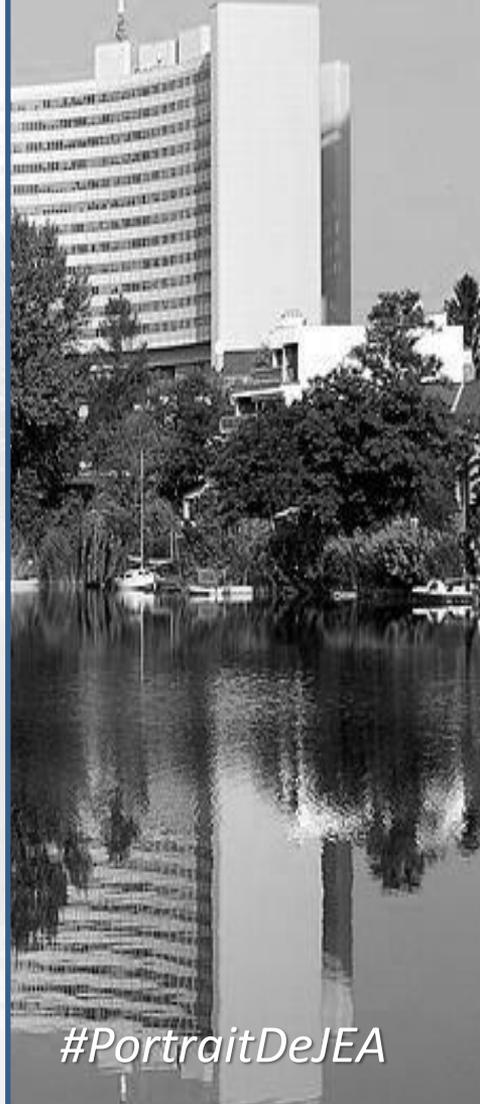
Marion Ehalt – Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

1. Quel a été ton parcours avant de postuler pour un JEA ?

Après des études en sécurité internationale/rerelations internationales et gouvernance à Sciences Po Paris, l'université de St. Gall (Suisse) et la faculté de droit de Vienne (Autriche), j'ai effectué plusieurs stages et contrats courts dans des agences de développement et des organisations internationales en République démocratique du Congo (GIZ), au Liban (UNWRA), à New York (ONU) et à Vienne (OSCE). J'ai ensuite travaillé pour CARE, une ONG internationale, où j'étais responsable de projets de développement en Afrique de l'Est. Les actions portaient notamment sur l'accès à la justice pour des victimes de violences sexuelles et/ou basées sur le genre, l'éducation, la santé et l'emploi des jeunes. Après deux ans et demi, j'ai quitté CARE pour rejoindre l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Dans le cadre du projet « Combattre la traite des êtres humains le long des routes de migration », j'ai organisé des formations basées sur des simulations de cas d'exploitation sexuelle et de travail forcé. Mon JEA d'experte associée en prévention du crime à l'ONUDC a débuté en décembre 2017.

2. Comment as-tu eu connaissance du programme JEA et qu'est-ce qui t'a poussé à postuler ?

Je m'intéressais au programme JEA depuis plusieurs années et avais déjà postulé en 2016. J'ai été informée des dates pour la session de 2017 par la lettre d'information de la DFI. Ayant acquis une certaine expérience en gestion de projet, organisation de formations et lutte contre la traite des personnes, je souhaitais mettre à profit mes compétences pour contribuer aux activités de lutte contre le crime organisé de l'ONUDC. Cela représentait une continuité dans mon parcours tout en me permettant d'enrichir mes connaissances sur les différentes formes de criminalité organisée. C'est également une formidable opportunité pour découvrir le fonctionnement, les politiques et l'expertise de l'ONUDC.



3. Décris-nous ton quotidien et tes fonctions et son évolution depuis ton arrivée à Vienne

Au sein de la branche criminalité organisée de l'ONUDC, je travaille dans la section qui fournit une assistance technique aux Etats Membres pour mettre en œuvre la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée (Convention de Palerme). L'équipe dans laquelle je suis œuvre pour faciliter la coopération internationale en matière pénale. Concrètement, je m'occupe principalement de promouvoir des réseaux de coopération judiciaire, en particulier le Réseau des autorités centrales et procureurs de l'Afrique de l'Ouest (WACAP), composé de trente-quatre points de contacts dans seize pays. J'organise notamment des formations et des rencontres entre les points de contact, rédige des rapports et des propositions de projet et participe à des réunions pour faire connaître le réseau.

4. Que comptes-tu faire à l'issue de cette expérience ?

Si possible, j'aimerais travailler sur le terrain et contribuer à développer, mettre en œuvre, suivre et évaluer des projets de l'ONUDC ou d'autres agences de l'ONU, en particulier pour faciliter l'accès à la justice, lutter contre le crime organisé et encourager la coopération internationale en matière pénale.

#PortraitDeJEA